



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection pédagogique régionale

Montpellier, le 28 septembre 2021

Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par :

Cyril Bourdois
IA-IPR Arts plastiques
Tél : 04 67 91 46 08
Mél : cyril.bourdois@ac-montpellier.fr

Rectorat de Montpellier
31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
Cedex 2

Monsieur Cyril Bourdois

IA-IPR d'Arts plastiques

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
d'Arts plastiques

S/c de

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement
Madame et Messieurs les directeurs académiques
des services de l'Éducation nationale

Objet : Lettre de rentrée

Chères et chers collègues,

Nous sommes encore confrontés quotidiennement aux conséquences de la crise sanitaire mais ses effets sur la pédagogie s'allègent et permettent de se laisser aller à l'optimisme. Malgré cela, le retour à une sociabilité normale n'est pas encore total et il nous faut subir les contraintes des gestes barrières et du masque. Dans ce contexte, vos efforts pour maintenir un enseignement de qualité méritent d'être salués. Ils sont notoires sur tout le territoire académique et je me réjouis d'en constater régulièrement les effets, notamment lors des rendez-vous de carrière.

Quelques interrogations me parviennent quant à leur calendrier, voici donc un rappel : le 1^{er} RDV se tient dans la 2^e année du 6^e échelon, le 2^e entre 18 et 30 mois d'ancienneté dans le 8^e échelon, le 3^e dans la 2^e année du 9^e échelon. Vous êtes avertis de ces échéances en fin de l'année scolaire précédant ma visite et je vous en informe généralement suffisamment tôt pour que vous vous y prépariez. Vous trouverez des précisions en suivant ce lien : <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

Cette année encore, de nombreux stagiaires sont affectés dans l'académie. Leur statut se modifie simultanément aux épreuves des concours de recrutement, davantage orientés vers la professionnalisation. Vous trouverez les nouvelles épreuves du CAPES en suivant ce lien : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157347/epreuves-capes-externe-cafep-capes-arts-plastiques.html>.

Nous accueillons les FSTG (fonctionnaires stagiaires, lauréats du CAPES ou de l'Agrégation) et les contractuels alternants. Ces derniers sont étudiants en master MEEF et volontaires pour un stage rémunéré de douze mois. Je souhaite à tous la bienvenue dans notre belle académie !

Cette année marque la transition vers de nouvelles modalités de recrutement. Vous trouverez des précisions sur la réforme ici : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157781/reforme-de-la-formation-initiale-des-professeurs-et-des-conseillers-principaux-d-education-en-inspe.html>.

Quel que soit leur statut, les stagiaires – auxquels il convient d'ajouter les étudiants en Master 1 MEEF en stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) et ceux qui, en Master 2 MEEF, suivent un stage d'immersion et de pratique accompagnée (SIPA) – bénéficient d'un tutorat et d'une formation universitaire. Je remercie Mmes Inès ABOU et Alice BONNET, nos PFA (Professeurs Formateurs Académiques) qui interviennent dans ce cadre à l'INSPE et dans le pilotage des tuteurs et tutrices. Je remercie également celles et ceux d'entre vous qui accomplissent cette belle mission de tutorat. L'entrée

dans le métier est un moment important de la vie professionnelle, vous y contribuez grâce à votre accompagnement généreux.

Les concours externes ne sont pas l'unique moyen d'intégrer le professorat en tant que titulaire. Ainsi elles et ceux qui enseignent depuis plusieurs années comme contractuels peuvent se présenter aux concours internes. Une fois lauréats, ils seront également stagiaires mais, compte-tenu de leur expérience, cette période s'effectuera généralement à temps plein. J'en profite pour saluer comme chaque année la qualité des formations dispensées dans l'académie par une équipe prosélyte et généreuse animée par Mme Alice BONNET. Les succès vers lesquels elle conduit justifient son engouement.

En dehors de ces concours, les projets de valorisation professionnelle offerts aux enseignants sont multiples : certifications complémentaires (Histoire de l'art, Cinéma-audiovisuel, DNL...), obligatoires pour intégrer certains enseignements artistiques en lycée. Je ne peux que vous encourager à préparer ces certifications. Le PAF vous propose des journées spécifiques, notamment en Histoire des Arts. Elles sont dispensées par Madame Anne DUMONTEIL qui assure une préparation extrêmement efficace. Je vous invite également à vous présenter au CAFFA (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique) : <https://eduscol.education.fr/423/certificat-d-aptitude-aux-fonctions-de-formateur>

Notre site disciplinaire (comme les autres) a été remanié ; les informations relatives aux Arts plastiques se trouvent maintenant sur le PPA (Portail Pédagogique Académique) : <https://pedagogie.ac-montpellier.fr/discipline/arts-plastiques>. Cet outil numérique permet la communication entre nous et vers les familles, c'est un incontournable moyen de diffusion et de partage de ressources, une vitrine pour les travaux de vos élèves. Jusqu'à présent, la mise en ligne était effectuée par notre webmestre, Monsieur Patrick PERROTTE. Au moment où il fait valoir ses droits à la retraite, je salue le magnifique travail qu'il a accompli dans une réactivité exceptionnelle. Patrick PERROTTE est un « pilier » de notre discipline, dans et hors l'académie. Les nombreux élèves qu'il a participé à former au lycée Feuillade de Lunel, en cinéma-audiovisuel et en Arts plastiques, se souviendront longtemps de ses qualités... Madame Marilyne ARZALIER prend la suite numérique, elle sera notre interlocutrice privilégiée pour prolonger son action.

Il y a longtemps que nous n'avons pas pu nous réunir en « présentiel ». Ces moments sont pourtant les seuls où les professeurs d'Arts plastiques, souvent isolés dans leur établissement, peuvent échanger avec leurs collègues de la même discipline. Outre le partage pédagogique, ils sont des temps importants de convivialité. Je souhaite vivement que nous puissions en bénéficier à nouveau et rapidement.

Vous avez été destinataires de messages dans lesquels je vous indiquais les formations plus spécifiquement liées à notre discipline. La manipulation de GAIA semble plus aisée que par le passé et j'espère que vous avez pu vous inscrire aux dispositifs que vous souhaitiez.

Le cercle d'études va prochainement se réunir pour préparer ces échéances. Cette instance académique rassemble des enseignant.e.s de tout le territoire qui prennent en charge les formations. J'éprouve un grand plaisir à travailler avec ce groupe piloté par Madame Inès ABBOU.

Bien que la rentrée soit déjà un souvenir lointain, je vous souhaite une belle année scolaire !

Cyril Bourdois
IA-IPR d'Arts plastiques

